



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATION  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
  
DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL DE L'EAU  
ET DE L'ASSAINISSEMENT**

**DÉLIBÉRATION N°DELCA25\_09\_0010**

**OBJET :**

**3ème Programmation Travaux 2025**

**L'an deux mille vingt cinq, le deux septembre**, le Conseil d'Administration du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Mme Christine TEQUI, Présidente du SMDEA.

**PRÉSENTS :**

Christine TEQUI, Louis MARETTE, Alain MAYODON, Thierry PORTET, Marc SANCHEZ, Raymond BERDOU, Jacques ESCANDE, Pierre VIEL, Jean-Pierre BOIX, Francis MAGDALOU, Henri BENABENT, Daniel BESNARD, Elisabeth CLAIN, Alain GARNIER, Jean-Claude SERRES, Jérôme BLASQUEZ, Jean-Paul FERRE, Joelle EYCHENNE

**ABSENTS :**

Alain METGE

**PROCURATIONS :**

Christian LOUBET donne pouvoir à Henri BENABENT  
Jean-Michel SOLER donne pouvoir à Louis MARETTE

Secrétaire de séance : Mme Elisabeth CLAIN

Considérant que plusieurs projets ont un état d'avancement tel, qu'il est possible d'engager une programmation de travaux. Ces opérations sont énumérées dans les tableaux en annexe. Elles répondent aux critères habituels de sélection du SMDEA.

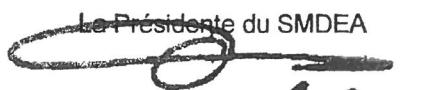
Considérant qu'il est nécessaire d'engager une troisième programmation de travaux d'un montant hors taxes de **2 110 000 € pour l'eau potable** et de **1 590 000 € pour l'assainissement** ;

Considérant que les travaux programmés respectent la charte de qualité de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Considérant le concours financier du Conseil Départemental de l'Ariège et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne en vue de l'attribution d'une subvention pour la réalisation de ces opérations.

Ouï l'exposé de Mme TEQUI et après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :

- **APPROUVE**,  
Ladite programmation
- **AUTORISE**,  
Madame la présidente concernant l'Agence de l'Eau Adour Garonne, et Monsieur le 2ème Vice-Président concernant le Conseil Départemental de l'Ariège à mettre en place cette troisième programmation de travaux, à signer les documents correspondants, et à effectuer les demandes de subvention correspondantes auprès du Conseil Départemental de l'Ariège et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

La Présidente du SMDEA  
  
Christine TEQUI  
